

## CHAINE INFO

# Toute l'info sur la chaine info ?

Projections de planification, d'organisation du temps de travail, aménagement des bureaux... On saura tout, tout, tout, sur le projet de chaine info...

Tout ? Ah mais non, manque l'**essentiel**... Si, lors des CCE du 15 janvier et CE siège du 18 janvier 2016, les élus ont eu droit à un exposé très détaillé (un document de 100 pages, tout de même !), la CFDT n'a pas obtenu de réponses aux questions essentielles qu'elle pose :

- En quoi ce **projet affiché comme un projet d'entreprise** implique t'il l'ensemble des salariés de FTV, ceux d'Outre-mer et des régions ?

La consultation des instances ne concerne d'ailleurs que celles du siège, la direction considérant **que les régions et les Outre-mer ne seront pas impactées**. Mais les réseaux F3 et OM alimenteront cette chaine: quelles en seront les conséquences sur l'organisation du travail et sur les activités de ces réseaux ? Et quid de l'information des instances locales sur les impacts de ces activités pour la chaine info ?

- Les postes nécessaires au fonctionnement de la chaîne info proviendront de **redéploiements** : où sont situés ces postes dans FTV ?

Quelles conséquences pour les services concernés, déshabillés, déstructurés, désorganisés, dans lesquels sont aujourd'hui situés ces postes ? Y a-t-il déjà eu une identification de ces postes ? Une **estimation des conséquences de leur redéploiement** ?

Le redéploiement, serait-ce là la vraie contribution des Régions et des OM à cette chaine info ? La simple fourniture de postes ?

De plus, l'expérience de la gestion du PDV, au doigt mouillé, et le désastreux accompagnement des salariés volontaires au départ nous incitent à la prudence... D'autant que le calendrier est serré, **le lancement expérimental de cette chaine étant prévu pour juillet 2016**.

- La **poly-compétence** est, dans le projet de la direction, un fait acté. **Des métiers disparaissent (les scriptes), d'autres apparaissent (le rédacteur – monteur – mixeur)**.

Mais la direction semble oublier qu'elle ne peut pas faire ce qu'elle veut avec nos métiers. **Quand négociera-t-on la nature des poly-compétences et leurs conditions d'exercice** ? Ces métiers seront-ils des métiers « chaine info » ou des métiers « FTV » ? Quels sont les métiers concernés par les poly-compétences ? Quelles sont les conséquences pour les métiers dont les activités sont dispatchées entre différents autres métiers (scriptes, monteurs, OPS) ?

Là aussi, **la CFDT rappelle que l'expérience en Outre-mer doit nous inciter à la méfiance** : la Direction n'y a pas hésité à mettre en œuvre des poly-compétences et des nouveaux métiers sans aucun cadre, ni reconnaissance, demandant ensuite aux syndicats de valider par un accord des pratiques qui n'ont jamais été ni discutées ni négociées !

Pire, même, la direction, à l'origine de l'entreprise unique et d'un accord collectif commun à tous les salariés de FTV, veut aujourd'hui recréer des situations spécifiques aux différents secteurs de l'entreprise. Elle remet ainsi en cause l'égalité de tous dans les opportunités de mobilité au sein de l'entreprise et rend la gestion des emplois et des compétences impossible à l'échelle du groupe !

- Le redéploiement de postes implique **des reconversions**, et des embauches (50% des postes redéployés). Ces postes disparaissent donc dans leur service d'origine.

Les salariés «redéployés» doivent être formés dans leur nouveau métier, et ce très rapidement, au vu du calendrier annoncé (lancement de la chaîne en septembre 2016).

**Comment la Direction compte-t-elle mettre en place un dispositif de formations et d'accompagnement garantissant l'évolution, l'adaptation et la mobilité professionnelles vers cette chaîne info, de manière équitable, dans un délai aussi contraint et en l'absence de toute GPEC ?**

- La chaîne info sera innovante, pédagogique, éclairante etc. C'est le discours de la direction...

Les élus du CCE et du CE siège ont pu visionner avec la direction de très beaux produits télévisuels, dont la chaîne info devrait s'inspirer, nous disent les responsables du projet. Des 2'30 à plusieurs caméras, avec de la réalisation et du trucage, un traitement du son et une qualité d'image qui fleurent bon la production haut de gamme.

On peut toujours rêver, direz-vous... **Mais réellement, la chaîne info aura-t-elle les moyens de produire des modules d'une telle qualité ?**

Autre question, concernant le «flux», le traitement de l'info en continu : **qu'est-ce qui différenciera France Télévisions des autres chaînes «tout info»** comme I.Télé et BFM, qui disposent, elles, de bien plus de moyens pour fonctionner ?

La CFDT rappelle que les missions premières du Réseau F3 et des Outre-mer sont l'info et le programme de proximité - pas l'alimentation, dans des conditions peu claires pour le moment, de la chaîne info !

La CFDT a pu constater, lors des CCE et CE siège, le volontarisme de la direction, qui veut avancer au pas de charge, voire mettre les syndicats et les salariés devant le fait accompli : **quoi qu'il arrive, Mme Ernotte et son staff veulent démarrer la phase d'essai en juillet, et lancer la chaîne en septembre - quitte à mettre en place des fonctionnements et des pratiques qui iraient à l'encontre du texte collectif, au bas duquel les signatures ont à peine eu le temps de sécher.**

Mme Ernotte propose ainsi un «laboratoire social», qui permettrait à la nouvelle chaîne de travailler «hors les clous», et souhaite la régularisation des pratiques nouvelles et leur encadrement par un accord a posteriori avec les syndicats.

Mais, hélas, faut-il le rappeler : on a rarement vu la direction revenir sur des pratiques installées, celles-ci étant en général confortées et imposées puisqu'elles existent ! C'est bien ce qui est en cours aujourd'hui dans les Outre-mer, où les poly-compétences sont monnaie courante sans qu'elles ne puissent être remises en cause ou négociées.

### **La CFDT ne refuse pas le changement.**

Mais nous devons obtenir des réponses à nos questions. Nous connaissons l'aménagement des bureaux de la chaîne info et la position des tables et des chaises, mais pas l'origine des postes redéployés ni la contribution exacte des Régions et des Outre-mer !

On nous propose un fonctionnement de start up avec un «laboratoire social» pour commencer, alors que nous sommes une grande entreprise de service public disposant d'un accord collectif qui borde les pratiques !

**La CFDT reposera toutes ces questions, dans les mois qui viennent, dans les instances et lors des négociations qui devraient avoir lieu. Nous refusons la précipitation et la mise en œuvre dans l'urgence d'un projet pour lequel nous ne pouvons pas, pour l'heure, mesurer les conséquences sur l'emploi et sur les conditions de travail.**

Paris, le 22 janvier 2016